Emploi salarié
Bilan en demi-teinte pour l'emploi salarié en 2016

L'emploi salarié marchand guyanais progresse légèrement en moyenne annuelle. La hausse est portée par l'augmentation des effectifs dans les services marchands et dans l'industrie. Malgré une légère embellie en fin d'année, la mauvaise santé du secteur de la construction pèse sur l'emploi salarié en Guyane.

Guy Mystille, Insee

Entre 2015 et 2016, l'emploi salarié marchand progresse peu en Guyane. La hausse de seulement 0,6 % est alimentée principalement par le secteur tertiaire marchand et par l'industrie. Le dynamisme de ces deux secteurs est en grande partie compensé par la chute de l'emploi dans la construction.

Les services marchands soutiennent l'emploi

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques affichent une hausse conséquente de 8 %. Elles constituent le plus gros employeur du département, hors fonctions publiques, devant le secteur du commerce. Ce dernier a mobilisé un effectif moyen à peu près équivalent à celui de 2015. Trimestriellement, il s'agit d'un secteur peu mouvant : en dehors d'un troisième trimestre en recul, il conserve un socle d'emplois plutôt solide et constant, mais le nombre de créations d'emploi reste peu élevé. Entre 2015 et 2016, l'évolution moyenne est de 0,6 %.

L'emploi salarié dans les autres activités de service est fortement tributaire des évolutions souvent irrégulières des activités des organisations associatives, largement dépendantes des aides au financement. Celles-ci emploient beaucoup moins en 2016 qu'en 2015, mais la perte est compensée par un afflux de contrats au sein des activités sportives, récréatives et de loisirs. Au total, les autres activités de services progressent de 2,2 % et contribuent ainsi à la hausse moyenne de l'intégralité du secteur tertiaire marchand (+ 1,9 %).

Secteurs encore peu employeurs en Guyane, l'hébergement et la restauration progressent de 3,1 % sur un an. Sur une année, les deux composantes contribuent à parts égales à l'accroissement, contrairement à la Martinique où seul l'emploi lié à la restauration augmente notablement.

L'emploi salarié est en baisse dans le transport et l'entreposage (– 1,3 %) et dans une moindre mesure dans les secteurs de l'information et de la communication.

Agroalimentaire et métallurgie, moteurs de l'industrie

L'emploi dans l'industrie progresse de 2,6 % en moyenne sur une année. La tendance entamée depuis le troisième trimestre 2015 se confirme, avec un accroissement de l'activité notamment au sein des secteurs les plus pourvoyeurs d'emploi. Ainsi, entre 2015 et 2016, les effectifs augmentent dans l'agroalimentaire, tout comme dans l'industrie métallurgique et dans la fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements. A contrario les effectifs liés à la production et d'électricité, de gaz de vapeur et d'air conditionné sont en léger recul.

La construction est toujours en crise, mais se redresse

Depuis le début de l'année 2013, l'emploi dans la construction est en déclin, en dépit d'une croissance démographique soutenue et des besoins en logement et en infrastructures. Entre 2015 et 2016, le nombre de salariés inscrits chute de nouveau de 8 %. Malgré cette forte diminution, de premiers signaux positifs se font jour. Après dix trimestres consécutifs de baisse, l'emploi salarié repart à la hausse au troisième et au quatrième trimestre 2016. Les nombreuses mises en chantier de logements sociaux permettent de redynamiser l'activité dans le secteur de la construction. La hausse de l'intérim en 2016 est un autre indicateur de la reprise de l'activité. Avec 1 080 équivalent-emplois à temps plein en décembre 2016, le nombre d'intérimaires augmente de 50 % par rapport à décembre 2015, et de 75 % par rapport à décembre 2014. En Guyane, le secteur de la construction a assuré à lui seul plus de la moitié de l'emploi intérimaire entre 2011 et 2015.

1 Chiffres Clés

	Nombre de salariés (effectifs)	Évolution 2015/2016 (%)
Industrie	4 428	2,6
Construction	3 567	-8,0
Tertiaire marchand	19 900	1,9
Total (hors agriculture)	**27 895**	**0,6**
Agriculture	382	-0,1
Total	**28 277**	**0,6**

Source : Epure.

2 Un exercice 2016 en faible progression en moyenne

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)

	Évolution T3 2016 / T4 2016 (en %)	Évolution T4 2015 / T4 2016 (en %)
Commerce	0,7	-1,5
Autres activités de services	5,8	1,7
Transport et entreposage	1,5	-1,8
Hébergement et restauration	5,7	4,5
Information et communication	1,5	-27,7
Activités financières et d'assurance	-0,5	4,2
Activités immobilières	5,6	9,4
Activités Scientifiques et techniques - Services administratifs et de soutien	2,8	4,8
Ensemble tertiaire marchand	**2,5**	**0,4**

Note : l'évolution annuelle rapporte les effectifs au 31 décembre 2015 aux effectifs au 31décembre 2016.
Source : Insee, Epure.

3 Des évolutions en dents de scie, image d'un tissu fragile

Évolution de l'emploi salarié marchand aux Antilles-Guyane
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)

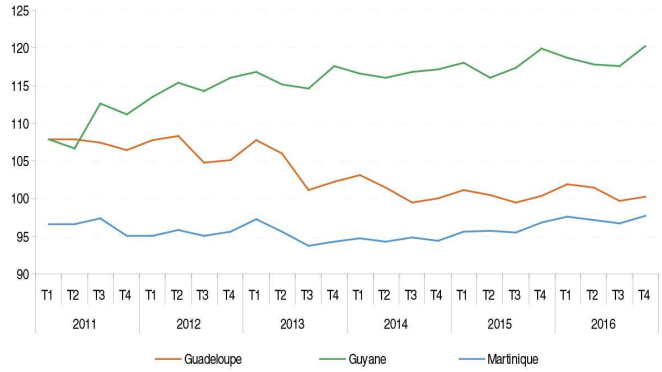

Source : Insee, Epure.

4 L'industrie soutient l'emploi en 2015 et 2016

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guyane
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)

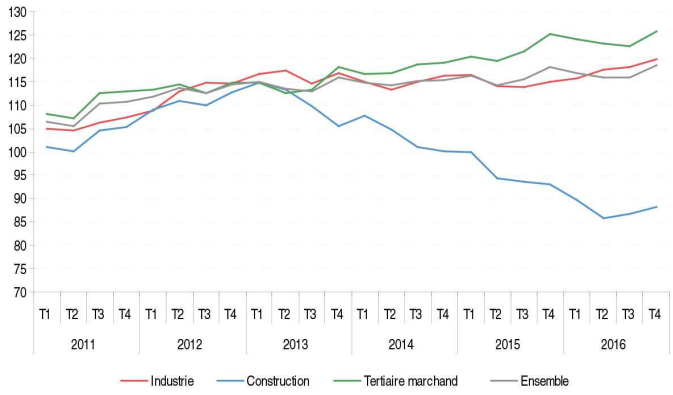

Source : Insee, Epure.

Méthodologie

Mesurer les évolutions de l'emploi salarié marchand

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC).

Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee.

Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception :

- des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État ;
- des emplois domestiques ;
- des fonctionnaires de l'État.

Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées.

Sont exclus du champ Epure :

- les caisses de congés payés ;
- les établissements de vente à domicile ;
- les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Finalement, le champ étudié « les établissements marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services » représente 50 % des 300 000 emplois des DFA en fin septembre 2011 (hors emplois domestiques et personnel militaire dépendant du Ministère de la Défense).

Les données brutes ne sont pas désaisonnalisées. Les résultats sont ici présentés selon la nouvelle Nomenclature Agrégée (NA) 2008, regroupement de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) destiné à l'analyse économique.